

CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC
DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné que le Comité de démolition tiendra une séance par visioconférence et sera webdiffusée sur la plateforme de la Ville de Carignan (carignan.wdplus-neo.com), le 7 avril 2021 à 19 h, afin de statuer, conformément au règlement no 518 (2019) relatif à la démolition de bâtiment, sur la demande d'autorisation de démolition ayant trait au bâtiment suivant :

1. Dossier 2021-007 – 2244, rue Ethel Est

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à la greffière, par courrier à l'adresse suivante :

Me Ève Poulin, greffière
2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité de démolition en transmettant ses questions et/ou commentaires préalablement à ladite séance relativement à cette demande à l'adresse courriel suivante : info@villedecarignan.org.

Donné à Carignan, ce 22 mars 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 22 mars 2021 et que le présent avis a été affiché sur les bâtiments mentionnés ci-dessous le 22 mars 2021 ainsi qu'à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 22 mars 2021.

1. Dossier 2021-007 – 2244, rue Ethel Est
(propriétaires : Donald Perron et Éric Perron)

Donné à Carignan, ce 22 mars 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière